

COMMUNIQUE DU 5 JANVIER 2023

Chères Consœurs, Chers Confrères,

Au seuil de cette nouvelle année, je me fais l'écho de tous les élus et collaborateurs du Conseil départemental de la Haute-Garonne de l'Ordre des médecins pour vous souhaiter une belle et heureuse année 2023, riche en réussites personnelles et professionnelles.

En ces périodes troublées et à la veille d'une possible adoption de la loi « **scélérate** » dite RIST (https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/16/textes/l16b0362_proposition-loi), l'exaspération et le désarroi profond et unanime de la profession s'expriment clairement face à l'incompréhension notoire des pouvoirs publics et des décideurs à ne pas valoriser avec force la place du MEDECIN dans tous ses exercices. L'Ordre des médecins confirme clairement son soutien sans faille à tous les médecins en activité et en situation de responsabilité avec **valorisation de nos exercices** qu'ils soient publics, privés, salariés ou libéraux.

En cette période de vœux, j'émetts trois souhaits particuliers sincères et sans détour :

- J'espère fortement, que les choix politiques à venir, concernant tout d'abord les améliorations respectueuses des conditions d'exercice des médecins hospitaliers, associées à des valorisations décentes seront à la hauteur des enjeux sociétaux.
- J'espère fortement aussi, que les négociations conventionnelles en cours permettront la nécessaire valorisation de toutes les spécialités médicales de ville, là aussi basée sur le respect, la compréhension et la spécificité de leurs exercices.
- J'espère fortement enfin, que la spécialité de médecine générale ne soit pas la seule spécialité médicale une fois de plus discriminée et possiblement morcelée aux seuls bénéfices d'autres professionnels paramédicaux ... alors même qu'elle est le garant de l'entrée dans le système de santé français.

Il ne s'agit pas de ma part d'un discours lié à ma fonction mais un rappel à la République au respect le plus élémentaire de **la place du Médecin dans la société au service des patients**.

Dès le mois de janvier, j'inviterai au sein du CDOM 31, en accord avec le Président des URPS Médecins Libéraux d'Occitanie, le Dr Jean Christophe CALMES et la Présidente de la CME du CHU de Toulouse la Pr Fati NOURHASHEMI, l'ensemble des médecins responsables d'établissements publics et privés, de l'inter coordination des CPTS31, des établissements d'état et d'agences publiques, afin de décider ensemble et entre médecins d'une nouvelle organisation des parcours de soins et de santé des haut-garonnais.

Dès février-mars prochain, les nouveaux cahiers des charges de la permanence de soins ambulatoires (PDSA) et en établissement (PDSE), de la régulation médicale et des autorisations d'accueil urgences se mettront en place pour une nouvelle période. Le CDOM31 portera là encore, en concertation et écoute des médecins, de nouvelles ambitions pour les dix années démographiquement compliquées à venir.

Ensemble, nous MEDECINS, nous devons nous concerter et choisir les orientations professionnelles qui nous paraissent déontologiquement et éthiquement respectueuses de nos patients. **Ensemble...**

Je vous renouvelle mes vœux sincères pour 2023 et vous rappelle que je reste personnellement à l'écoute de chacun d'entre vous, aidé en cela par tous les élus du CDOM31 (cd.31@ordre.medecin.fr).

Bien confraternellement.

Professeur Stéphane OUSTRIC

Président